

notstant les secours qu'ils pourraient recevoir de France, lesquels étaient toujours maigres et incertains. Les marchands se prêtèrent à ce marché qui leur enlevait une petite partie de leur commerce, mais les libérait du souci aussi bien que de la dépense de sustenter les missionnaires. Peut-être pensera-t-on que le souverain aurait dû se charger de tous les frais des missions. Mais cela n'entraît pas dans les habitudes de nos rois.

Pendant toute la période française, la traite permise aux Jésuites fonctionna sans soulever aucune plainte de la part des marchands intéressés. Cela indique bien qu'ils ne durent dépasser en aucun sens les limites convenues. L'historien ne saurait venir après cela enregistrer une protestation quelconque.

Cependant, il y a quelque chose à remarquer à ce sujet. Par malheur, notre ignorance donne parfois à de légers propos une importance qu'ils n'ont point. Quand un employé du gouvernement ou quelque visiteur officiel laisse tomber un mot de blâme ou une expression sarcastique sur tel ou tel fait, c'est à nous de voir qui est cet homme et à savoir au juste de quoi il parle. Par exemple La Hontan dit que la maison ou le poste du roi à Michillimakinac est à côté du "magasin" des Jésuites, ce qui était vrai. Seulement, pesons les termes. Par le mot "magasin" entendait-il dire que les Pères étaient tout simplement des commerçants, alors que leur état ordinaire devait comporter tout autre chose? <sup>1</sup> On a bâti sur ce terme tout un système d'allusions qui ont circulé dans plus d'un livre. D'autres phrases du même genre, tombées de la plume d'un passant, qui peut-être n'y mettait pas de malice, (peut-être aussi le faisait-il exprès pour donner un coup de patte), ont fortifié la thèse de ceux qui accusent les Pères d'avoir manqué à leur mission en se livrant au commerce.

---

<sup>1</sup> Nicolas Perrot et d'autres traiteurs mettaient leurs marchandises dans ce bâtiment, ce que La Hontan ne dit pas.